



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

# Présentation du dispositif RAPID

## EMC2

*18 décembre 2009*



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT



# La défense : un ministère de besoins

Trois missions de la DGA :

## 1. Équiper les forces armées

- Environ 10 G€ de commandes par an, premier acheteur public

## 2. Préparer le futur des systèmes de défense

- R&T : 1,5 G€ d'effort de recherche et technologie (R&T) par an, dont **600 à 700 M€ directement vers l'industrie**
- Politique industrielle : développer une base industrielle et technologique de défense (BITD) garantissant une **autonomie d'approvisionnement**

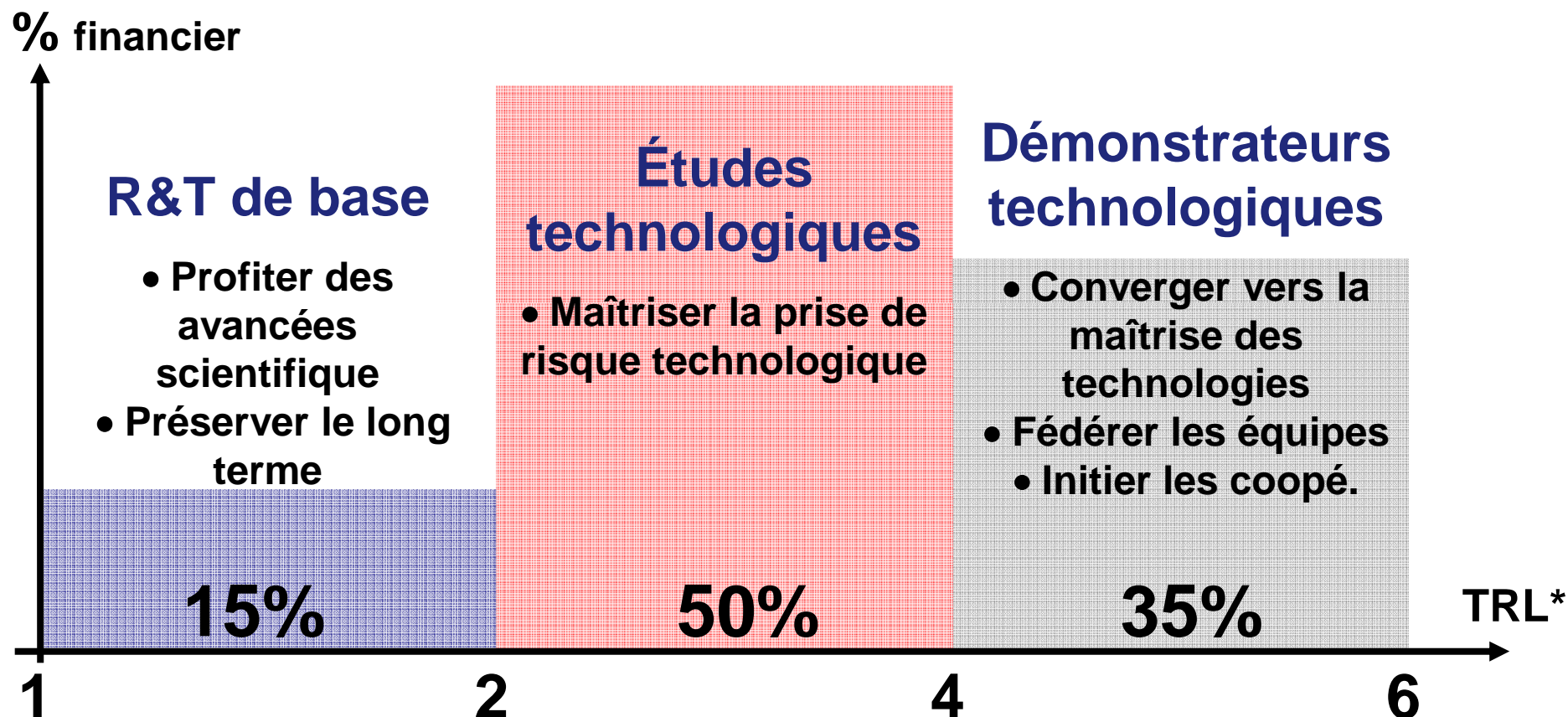
## 3. Promouvoir les exportations





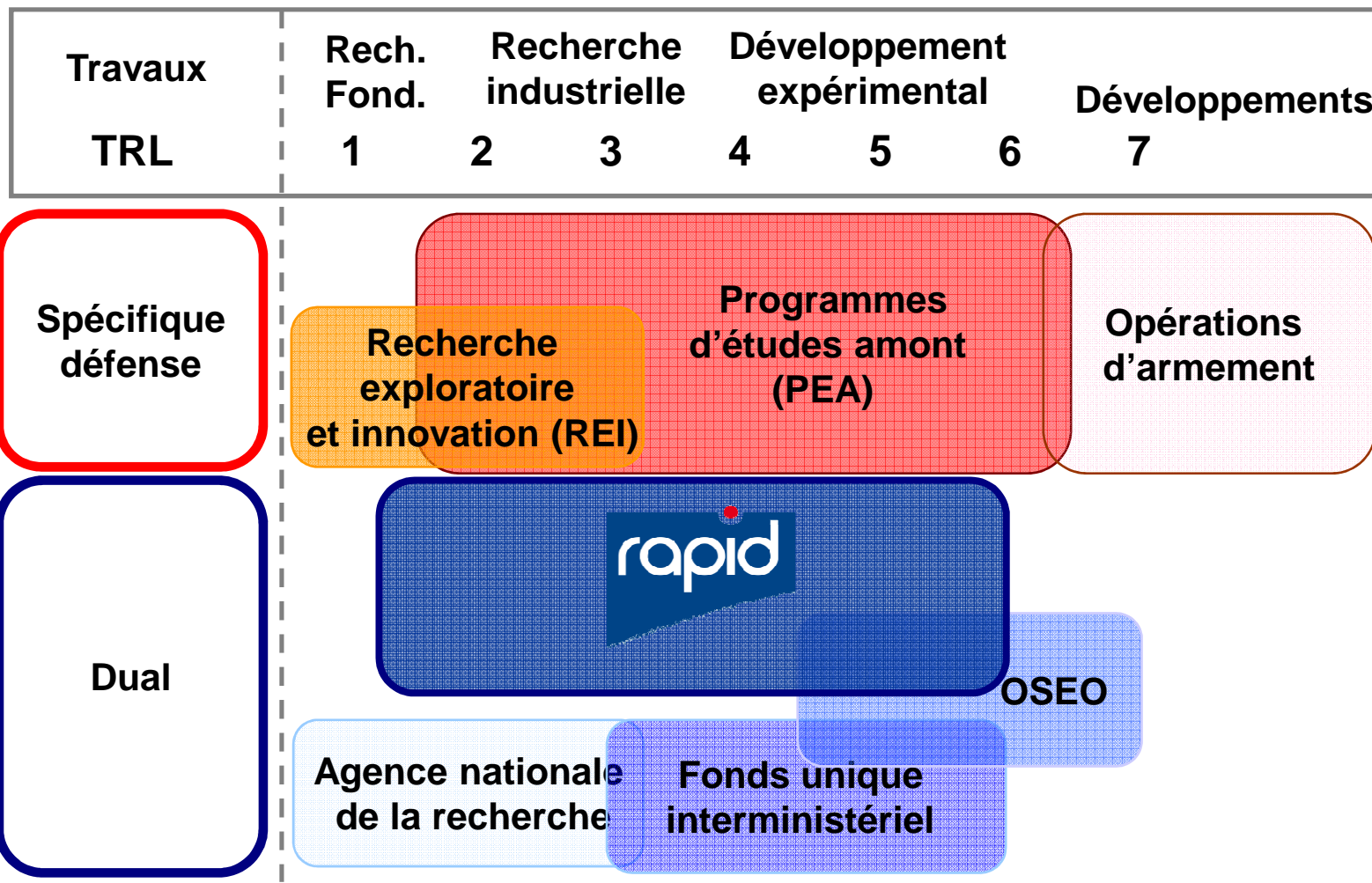
# Répartition de l'effort de R&T de la DGA

- Total : en moyenne 600 à 700 M€ par an



\* TRL = Technology Readiness Level = niveau de maturité technologique

# Cartographie des dispositifs de soutien à l'innovation de la DGA





# Dispositifs spécifique défense

- **Programmes d'études amont**
  - Objectifs : explorer le potentiel militaire de technologies non tirées par les marchés civils
  - Modalités : **marchés publics** après consultations
  
- **Recherche exploratoire et innovation**
  - Objectifs : explorer les potentialités de rupture d'une innovation dans des **TRL très bas** (1-3)
  - Modalités
    - **Projet spontané** porté par un laboratoire ou une entreprise
    - Marché public sans mise en concurrence
    - Montant maximum : 300 K€, voire 500 K€



# Dispositifs duaux

## ● ANR

- Participation aux comités de pilotage de programmes (STIC, nano, biologie et santé, matériaux, sécurité, énergie)
- Cofinancement de programmes (sécurité, énergie)

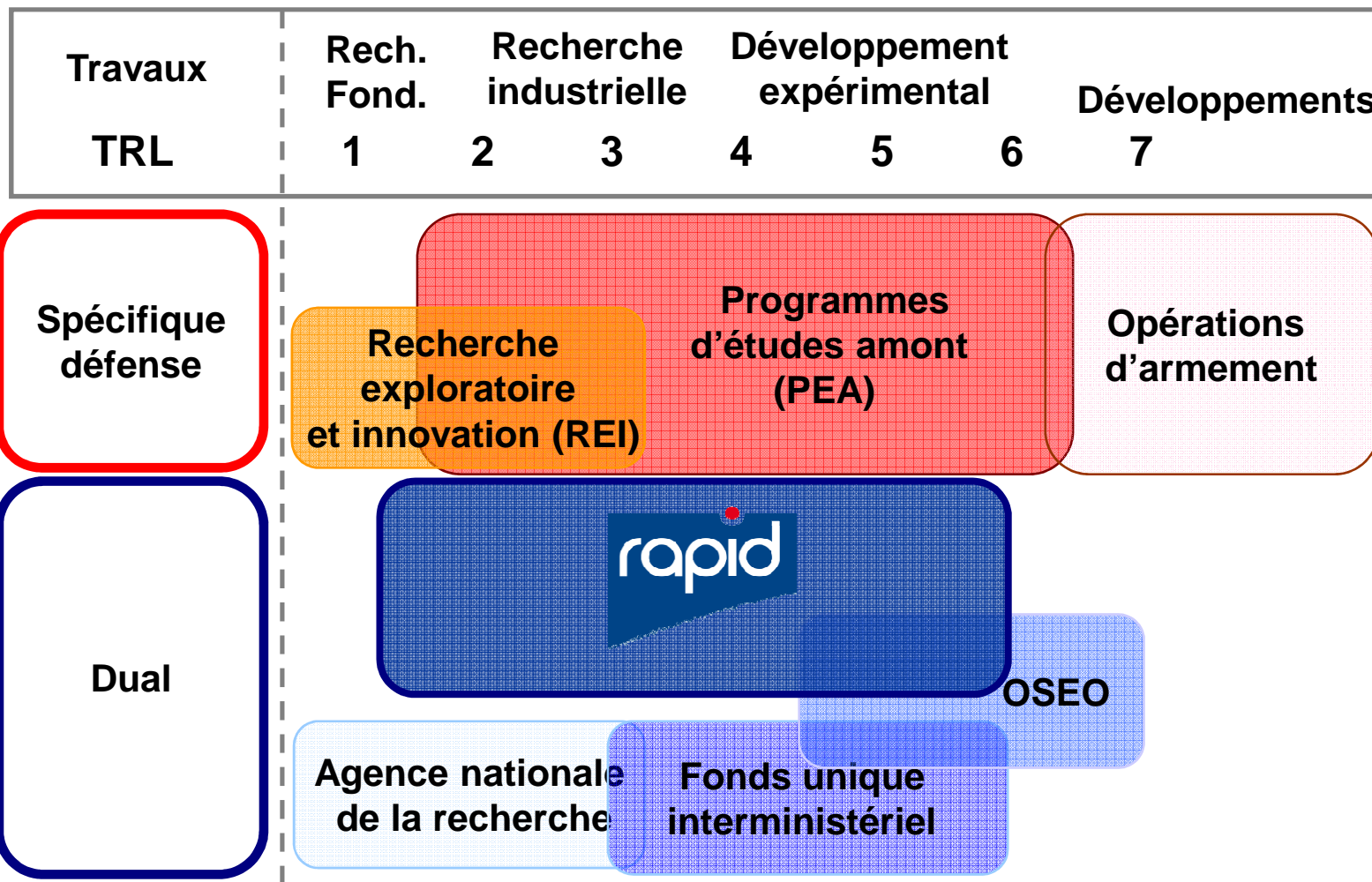
## ● FUI

- Deuxième contributeur ministériel
- Participation à l'instruction, à la sélection et au suivi des projets

## ● OSEO

- Cofinancement possible de la DGA dans le cadre du soutien d'OSEO aux projets d'innovation
- Projets portés par une PME de moins de 500 personnes

# RAPID : régime d'appui aux PME pour l'innovation duale





# Objectifs

1. Valoriser l'innovation des PME pour **introduire des technologies duales dans les programmes d'armement**
2. Favoriser la **compétitivité et la croissance des PME** dans la BITD
3. Garantir un dispositif de soutien **réactif** adapté au cycle économique des PME



# Principes

- Dispositif de subvention
- Ouvert aux **projets spontanés de R&D duale** sur des TRL de 2 à 6
- **Portés par une PME**, seule ou en consortium (entreprises et/ou laboratoires publics)
- Dépôt des dossiers au **fil de l'eau**
- **Délai maximum de 4 mois** entre le dépôt d'un dossier et la convention de subvention
- Expertise et décision conjointes **DGA-DGCIS**
- **Financement** du dispositif par la **DGA**



# Critères d'éligibilité et de sélection

- Critères d'éligibilité
  - Potentiel **dual**
  - Porté par une **PME indépendante** (si consortium : 2 partenaires max)
  - Contenu **innovant**
- Critère de sélection
  - **Qualité technologique** et caractère innovant par rapport à l'état de l'art
  - **Adéquation aux orientations scientifiques et technologiques de la DGA**
  - **Perspectives d'application civile et militaire**
  - Incitativité pour les partenaires et retombées économiques
  - **Qualité du partenariat** en termes de complémentarité et d'accord



# Processus

- **Cahier des charges et documents téléchargeables sur [ixarm.com](http://ixarm.com)**
- **Dépôt du dossier de candidature au fil de l'eau** par courrier et par mail auprès de la DGA :
  - 1 fiche de synthèse du projet (1 page type)
  - 1 fiche de présentation de chaque partenaire (1 page type)
  - 1 fiche financière des dépenses pour chaque partenaire (1 page type)
  - 1 description détaillée du projet (plan type de 20 pages maximum)
- **Dossier complet** pour un projet sélectionné :
  - 1 fiche de demande d'aide
  - 1 preuve de l'existence légale de l'entreprise
  - Documents comptables
  - Liste des aides publiques attribuées les trois dernières années

# Délais

Dossier de  
Candidature



Eligible ?

Oui / Non  
7 jours

Dossier  
Eligible

Sélectionné ?

Oui / Non  
1 à 2 mois

Dossier  
Complet

Conventionné

1 mois

4 Mois



# Taux d'aide

Demande d'aide limitée à **2 M€ par projet**

- **Entreprises**

- **Taux de base fixé en fonction du degré de maturité technologique** du projet

- Recherche industrielle : 50 %
- Développement expérimental : 25 %

- **Primes possibles par partenaire** en fonction :

- de la taille du partenaire :
  - Entreprise < 50 salariés : + 20 points
  - Entreprise < 250 salariés : + 10 points
- du caractère collaboratif du projet : + 15 points pour une PME

- **Laboratoires et organismes de recherche**

- Assiette et taux identiques au FUI



# Conseils utiles pour un dossier RAPID

- Ne retenir **que les dépenses éligibles**
  - ➔ Exclure les dépenses de test, validation, intégration : non éligibles car trop aval
- Démontrer le caractère **innovant**
  - ➔ Caractériser l'innovation par rapport à l'état de l'art : données précises et chiffrées des objectifs à atteindre
- Démontrer la **dualité**
  - ➔ Développer l'état de l'art et les débouchés marché pour les deux secteurs : défense et civil
- Justifier la pertinence et l'équilibre du **consortium**
  - ➔ La PME porteur du projet doit réaliser une majorité de l'assiette des travaux et voir sa PI préservée



## Informations utiles et contact

- **Connaître les orientations technologiques de la DGA : consulter [ixarm.com](http://ixarm.com)**
  - Documents d'orientation :
    - Document de politique et d'objectifs scientifiques (POS)
    - **Plan stratégique R&T (PS R&T)**
  - Calendrier des manifestations : Ateliers R&T PME, Journée scientifique, Forums technologiques
- **RAPID : [dispositif.rapid@dga.defense.gouv.fr](mailto:dispositif.rapid@dga.defense.gouv.fr)**
  - Questions générales
  - Soumettre une idée de projet
  - Transmettre un dossier de candidature (+ courrier)